Note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2018

VILLE DE BEUVRAGES

Sommaire

- ► 1 **Le cadre général du Compte Administratif 2018**
- ► 2 **La section de fonctionnement**
- ► 3 **La section d'investissement**
- ► 4 **Les données synthétiques du Compte Administratif 2018**
- ► 5 **Conclusion – résultat 2018 et son affectation**

---

1 - Le cadre général du budget

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Commune ; elle est disponible sur le site internet de la Ville.

1-1 Le principe :

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées sur la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile, 2018 pour ce qui concerne cette note.

1-2 Le Compte Administratif 2018 de la Ville de Beuvrages :

Le compte administratif 2018 a été approuvé le 28 mars 2019 par le Conseil municipal.

A la suite, lors de cette même séance, il a été délibéré l'affectation au BP 2019 de son résultat.

Le compte administratif, ainsi que les délibérations s'y rapportant sont consultables sur simple demande en Mairie de Beuvrages aux heures d'ouverture des bureaux.

Le budget de notre collectivité est structuré en deux sections, chaque section étant elle-même scindée en dépenses et en recettes ;

- La section de fonctionnement, qui concerne la gestion des affaires courantes,
- La section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir avec des opérations d'investissement d'ampleur variable visant à améliorer ou à conserver le patrimoine communal.

2 - La section de fonctionnement

Elle permet d'assurer le quotidien ; elle regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

2-1 Les recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement réalisées au compte administratif 2018 s'élèvent à 9 278 387,75 €, auxquelles il convient d'ajouter l'excédent de fonctionnement reporté 2017 de 1 208 275,23 € pour un montant total de recettes de fonctionnement de ***10 486 662,98 €***.

Les recettes de fonctionnement peuvent être regroupées principalement en 3 grandes catégories qui correspondent pour chacune d'entre elles aux sommes encaissées au titre ;

► De la tarification des prestations fournies à la population ; loyers, redevances, concessions funéraires … (chapitre 70),

► Des impôts directs locaux, produits de la fiscalité (chapitre 73),

► Des dotations et des diverses subventions versées par l'état et autres financeurs (chapitre 74).

Concernant la fiscalité :

Les taux votés pour 2018 (identiques par ailleurs à 2017) étaient les suivants ;

- Taxe d'habitation 25,87 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 29,06 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 97,17 %

Le montant de la fiscalité a généré en 2018 un montant de recettes de 2 080 360,00 €.

2-2 Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement réalisées au compte administratif 2018 s'élèvent à ***7 867 684,55 €***.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées, pour les postes les plus importants par ;

► Des charges à caractère général ; les achats de matières premières et de fournitures, l'entretien et la consommation pour les bâtiments communaux, les prestations de service effectuées (chapitre 011),

► Des charges de personnel et frais assimilés représentant les dépenses liées au personnel communal (chapitre 012),

► Des autres charges de gestion courante regroupant principalement les indemnités et les subventions versées aux organismes extérieurs tels que le CCAS et la Caisse des Ecoles de Beuvrages, ou les associations (chapitre 65),

► Des charges financières correspondant au remboursement des intérêts des emprunts (chapitre 66).

3 - La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Ville à moyen et à long terme. Elle concerne des actions qui contribuent à accroitre le patrimoine communal.

2-1 Les recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement réalisées au compte administratif 2018 s'élèvent à 2 452 898,42 € auxquelles il convient d'ajouter l'excédent d'investissement reporté 2017 de 939 872,57 € pour un montant total de recettes d'investissement de ***3 392 770,99 €***.

Pour mémoire au BP 2018, il était prévu en recettes d'investissement un montant de 5 102 684,95 €.

Sur ce montant ;

- 3 392 770,99 € ont été réalisés en recettes d'investissement sur l'exercice 2018,
- 394 003,10 € ont été reportés au BP 2019, le solde des crédits étant annulé.

En recettes d'investissement, 2 types de recettes coexistent ;

- les recettes patrimoniales,
- les recettes liées aux projets, (chapitre 13), les subventions d'équipement reçues.

2-2 Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement réalisées au compte administratif 2018 s'élèvent à ***2 223 136,46 €***.

Pour mémoire au BP 2018, il était prévu en dépenses d'investissement un montant de 5 102 684,95 €.

Sur ce montant ;

- 2 223 136,46 € ont été réalisés en dépenses d'investissement sur l'exercice 2018,
- 2 098 711,81 € ont été reportés au BP 2019, le solde des crédits étant annulé.

Il s'agit de toutes les dépenses qui font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.

Cette section regroupe ;

► Le remboursement de la dette en capital,
► Les acquisitions de droits et licences tels que les logiciels,
► Les acquisitions de biens immobiliers, de biens mobiliers (matériel informatique, mobilier…),
► Les études et travaux sur des structures existantes ou en cours de création.

Il est à noter que les dépenses d'investissement sont soit classées par opérations (quand il s'agit d'un programme d'investissement bien identifiable), soit regroupées par niveau de vote hors opération.

4 - Les données synthétiques du Compte Administratif 2018

Détail par chapitres de la section de fonctionnement au Compte administratif 2018

Recettes de fonctionnement		Pour mémoire Budget 2018	CA 2018
R013	Atténuations de charges	4 048,77 €	47 190,39 €
R042	Opérations d'ordres de transfert entre sections	90 000,00 €	89 107,90 €
R70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	38 256,00 €	45 747,06 €
R73	Impôts et taxes	2 923 632,00 €	2 728 776,58 €
R74	Dotations, subventions et participations	6 005 810,00 €	6 182 181,89 €
R75	Autres produits de gestion courante	59 000,00 €	64 855,11 €
R77	Produits exceptionnels	4 121,00 €	88 528,82 €
R78	Reprises sur amortissements et provisions	32 000,00 €	32 000,00 €
		9 156 867,77 €	**9 278 387,75 €**
R002	Résultat de fonctionnement reporté	1 208 275,23 €	1 208 275,23 €
	∑	**10 365 143,00 €**	**10 486 662,98 €**

Dépenses de fonctionnement		Pour mémoire Budget 2018	CA 2018
D011	Charges à caractère général	2 304 947,00 €	1 610 050,05 €
D012	Charges de personnel et frais assimilés	4 750 000,00 €	4 368 390,77 €
D014	Atténuations de produits	65 000,00 €	62 833,29 €
D022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	216 292,62 €	- €
D023	Virement à la section d'investissement	1 200 723,38 €	- €
D042	Opérations d'ordres de transfert entre sections	220 000,00 €	286 943,49 €
D65	Autres charges de gestion courantes	1 252 380,00 €	1 189 218,24 €
D66	Charges financières	343 000,00 €	340 876,62 €
D67	Charges exceptionnelles	12 800,00 €	9 372,09 €
	∑	**10 365 143,00 €**	**7 867 684,55 €**

Résultat de fonctionnement 2018	**2 618 978,43 €**

Répartition par chapitres des recettes de fonctionnement 2019

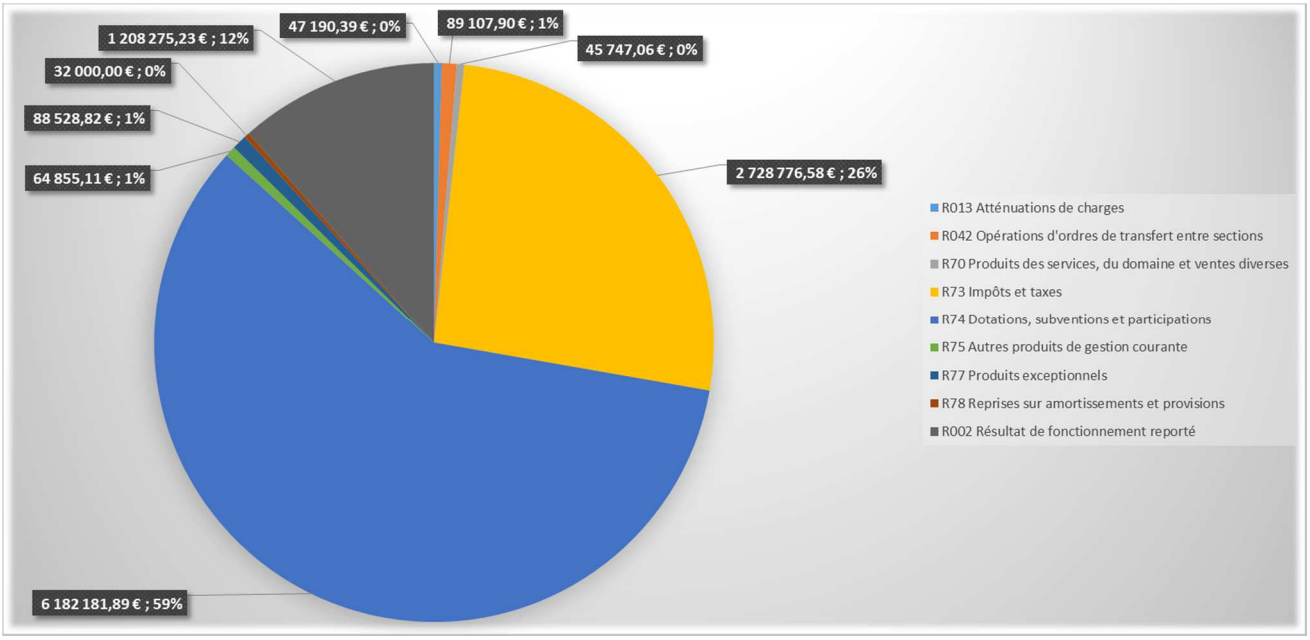

Répartition par chapitres des dépenses de fonctionnement 2019

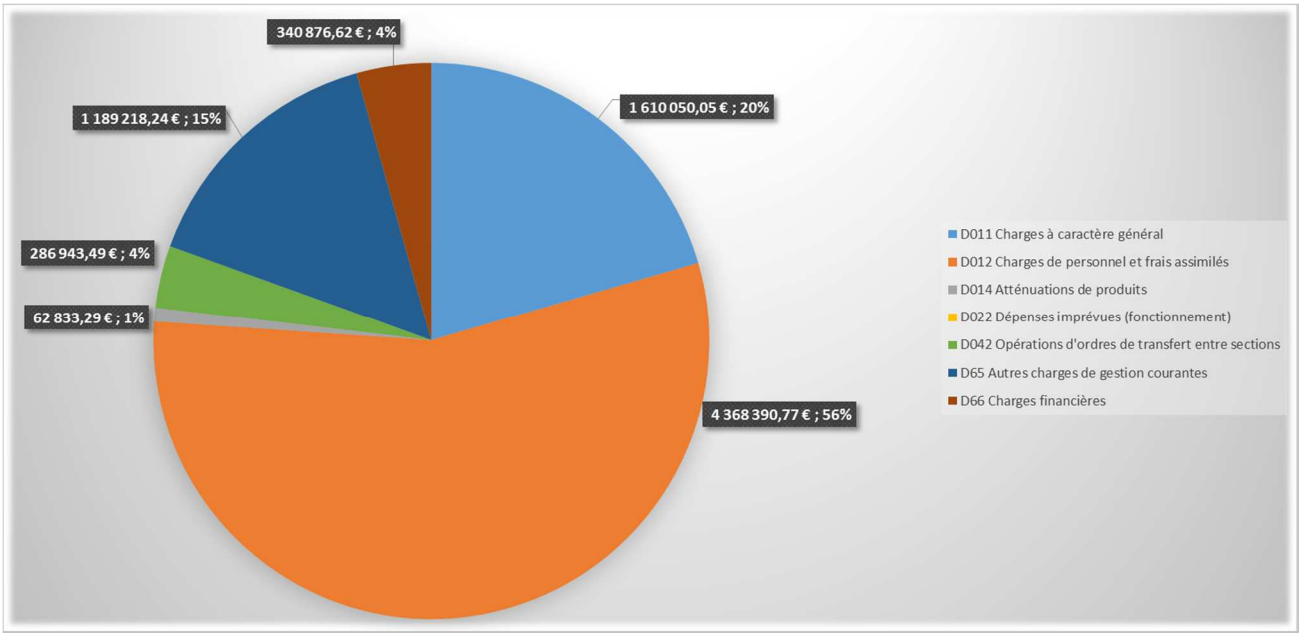

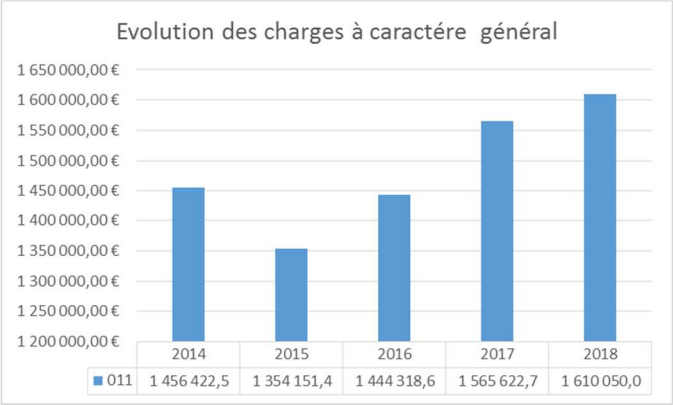

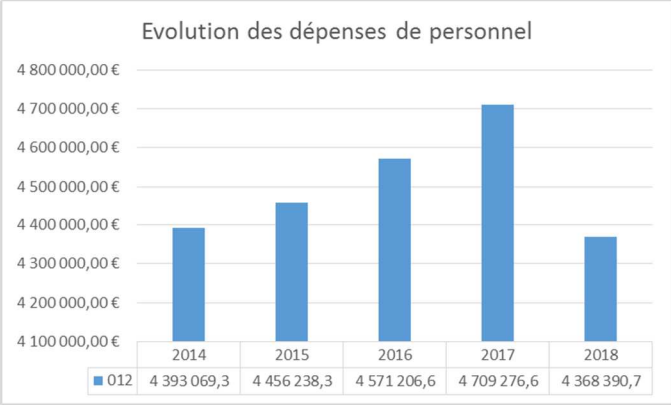

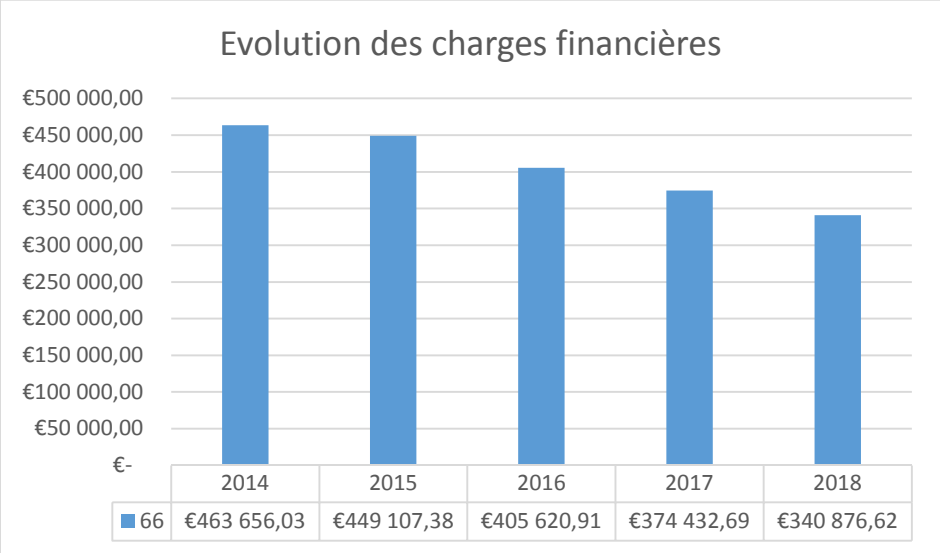

Les charges financières diminuent mécaniquement du fait d'une dette qui vieillit, sans recours depuis 2016 à un nouvel emprunt.

Détail par chapitres de la section d'investissement au Compte administratif 2018

Recettes d'investissement		Pour mémoire Budget 2018	CA 2018	Reports de crédits 2018 au BP 2019
R021	Virement de la section de fonctionnement	1 200 723,38 €		
R024	Produits des cessions	78 196,00 €		
R040	Opérations d'ordres de transfert entre sections	220 000,00 €	286 943,49 €	
R10	Dotations, fonds divers et réserves	1 690 034,00 €	1 631 023,31 €	
R13	Subventions d'investissement	973 859,00 €	534 931,62 €	394 003,10 €
		4 162 812,38 €	**2 452 898,42 €**	
R001	Résultat d'investissement reporté	939 872,57 €	939 872,57 €	
		5 102 684,95 €	**3 392 770,99 €**	
	∑	**5 102 684,95 €**	**3 392 770,99 €**	**394 003,10 €**

Dépenses d'investissement		Pour mémoire Budget 2018	CA 2018	Reports de crédits 2018 au BP 2019
Hors opérations				
D040	Opérations d'ordres de transfert entre sections	90 000,00 €	89 107,90 €	
D10	Dotations, fonds divers et réserves	22 786,00 €	10 137,00 €	
D16	Emprunts et dettes assimilées	885 000,00 €	869 884,49 €	
D20	Immobilisations incorporelles	32 233,84 €	15 874,44 €	4 600,00 €
D204	Subventions d'équipement versées	46 000,00 €		46 000,00 €
D21	Immobilisations corporelles	888 567,43 €	217 641,86 €	142 991,60 €
D23	Immobilisations en cours	254 545,68 €		81 008,21 €
D27	Autres immobilisations financières	264 744,00 €	264 513,00 €	
Opérations				
OP 111	Fonds de Travaux Urbains	42 777,00 €	25 418,38 €	17 358,00 €
OP 116	Rénovation et extension de la salle Dubedout	10 500,00 €		
OP 119	Rénovation de l'école primaire Paul Langevin			
OP 127	Construction d'une médiathèque/maison petite enfance	90 500,00 €	7 920,00 €	82 580,00 €
OP 128	Plan lumière	100 000,00 €	3 960,00 €	96 040,00 €
OP 151	Vidéo protection de l'espace public	29 000,00 €	457,98 €	28 542,00 €
OP 157	Diagnostic et mise aux normes accessibilité	885 700,00 €	631 983,34 €	255 000,00 €
OP 165	Pénétrante nord	10 000,00 €		
OP 167	Travaux au cimetière	34 222,00 €	5 245,20 €	28 976,00 €
OP 168	La Couture (Requalification de la rue Robert Fuge)	19 500,00 €		
OP 176	Mise en sécurité des établissements scolaires	85 000,00 €	80 992,87 €	4 007,00 €
OP 178	Réaménagement rue Jean Jaurès - phase 3	230 000,00 €		230 000,00 €
OP 179	Réaménagement des voiries ruisard est	939 300,00 €		939 300,00 €
OP 180	Place des acacias	41 500,00 €		41 500,00 €
OP 182	Suppression des passage à niveau piétons	50 000,00 €		50 000,00 €
OP 183	Mise en sécurité du parc fénélon	50 809,00 €		50 809,00 €
	Total opérations d'investissement	*2 618 808,00 €*	*755 977,77 €*	*1 824 112,00 €*
		5 102 684,95 €	**2 223 136,46 €**	**2 098 711,81 €**
	∑	**5 102 684,95 €**	**2 223 136,46 €**	**2 098 711,81 €**

Résultat d'investissement 2018	**1 169 634,53 €**

Répartition par chapitres des recettes d'investissement 2019

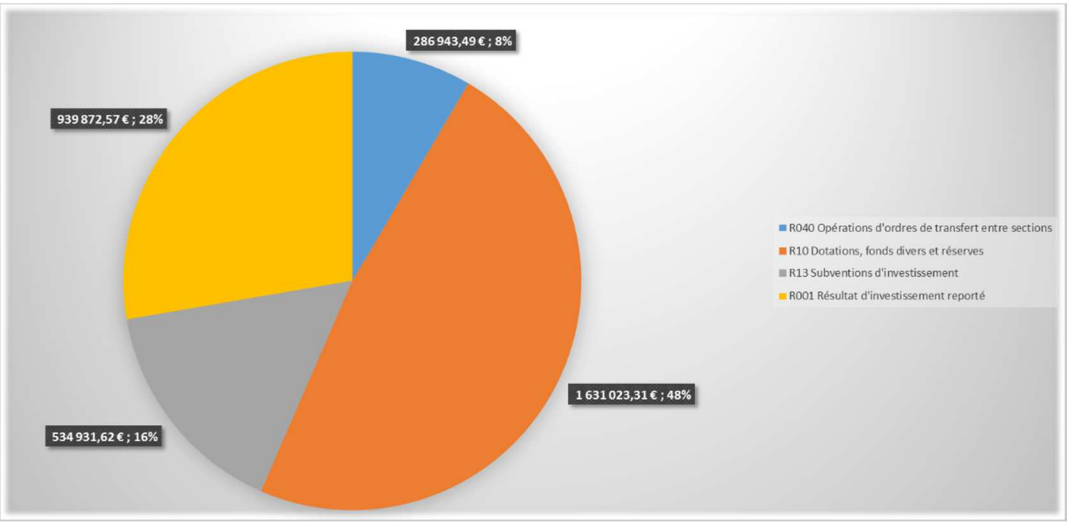

Répartition par chapitres des dépenses d'investissement 2019

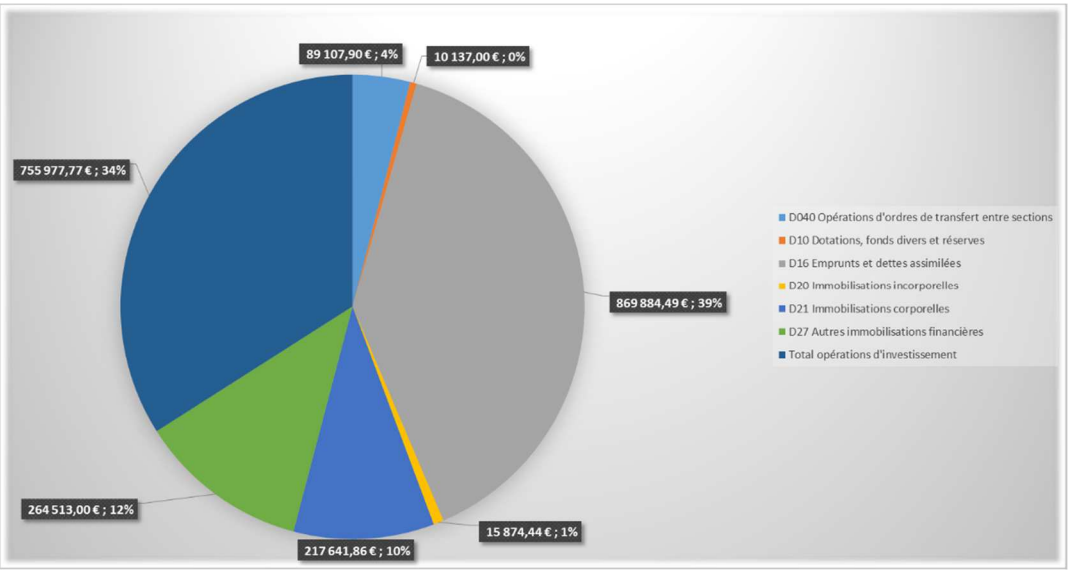

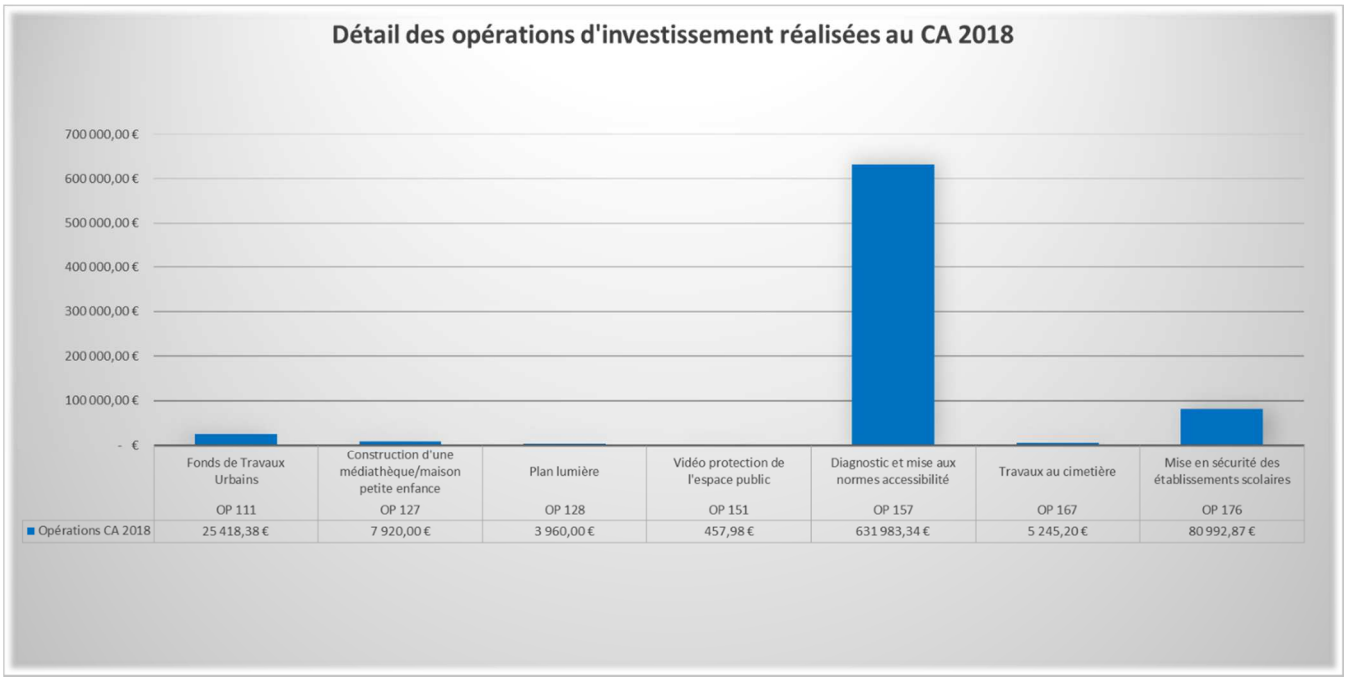

	Fonds de Travaux Urbains OP 111	Construction d'une médiathèque/maison petite enfance OP 127	Plan lumière OP 128	Vidéo protection de l'espace public OP 151	Diagnostic et mise aux normes accessibilité OP 157	Travaux au cimetière OP 167	Mise en sécurité des établissements scolaires OP 176
Opérations CA 2018	25 418,38 €	7 920,00 €	3 960,00 €	457,98 €	631 983,34 €	5 245,20 €	80 992,87 €

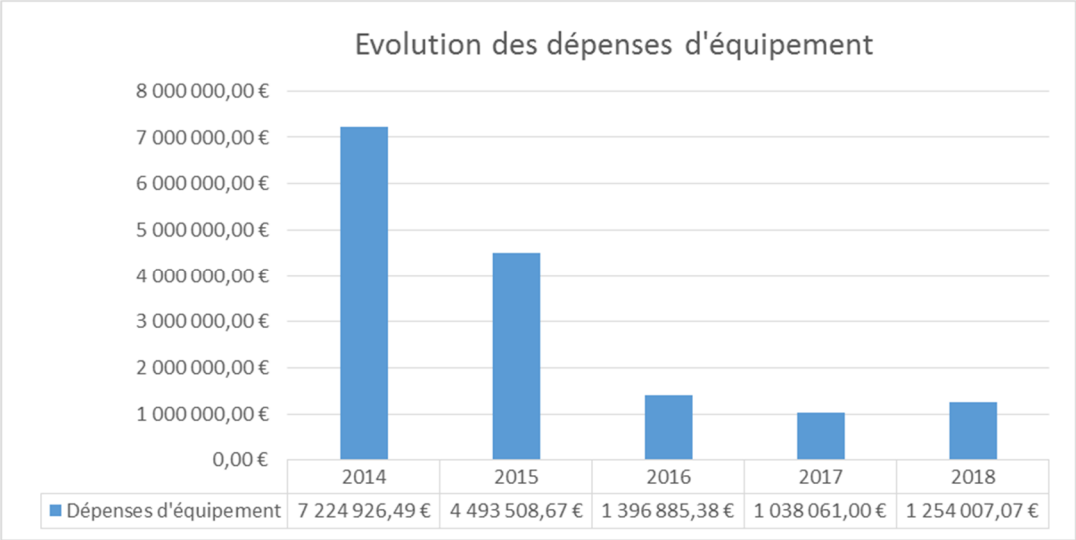

	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses d'équipement	7 224 926,49 €	4 493 508,67 €	1 396 885,38 €	1 038 061,00 €	1 254 007,07 €

Etat de la dette

Au 1er janvier 2018, l'encours de la dette s'élevait à 11 902 301,01 €.

Au 31 décembre 2018, il est passé à 11 032 416,54 €.

En 2018, il a été remboursé ;

- En capital, 869 884,49 €,
- En intérêts, 348 362,49 €.

En 2018, la ville n'a pas eu recours à de nouvel emprunt pour financer les programmes d'investissement. Le dernier emprunt souscrit a été mobilisé en date du 17/02/2015.

Graphique Endettement 2019-2039

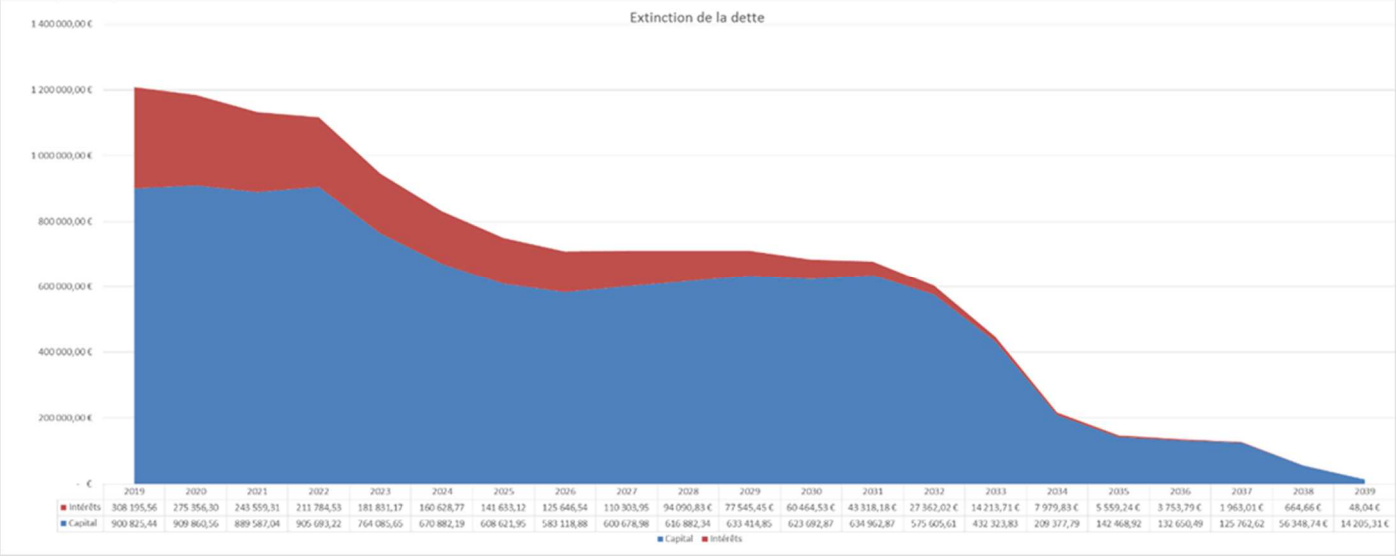

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039
Intérêts	308 195,56	275 356,30	243 559,31	211 784,53	181 831,17	160 628,77	141 633,12	125 646,54	110 303,95	94 090,83 €	77 545,45 €	60 464,53 €	43 318,18 €	27 362,02 €	14 213,71 €	7 979,83 €	5 559,24 €	3 753,79 €	1 963,01 €	664,66 €	48,04 €
Capital	900 825,44	909 860,56	889 587,04	905 693,22	764 085,65	670 882,19	608 621,95	583 118,88	600 678,98	616 882,34	633 414,85	623 692,87	634 962,87	575 605,61	432 323,83	209 377,79	142 468,92	132 650,49	125 762,62	56 348,74 €	14 205,31 €

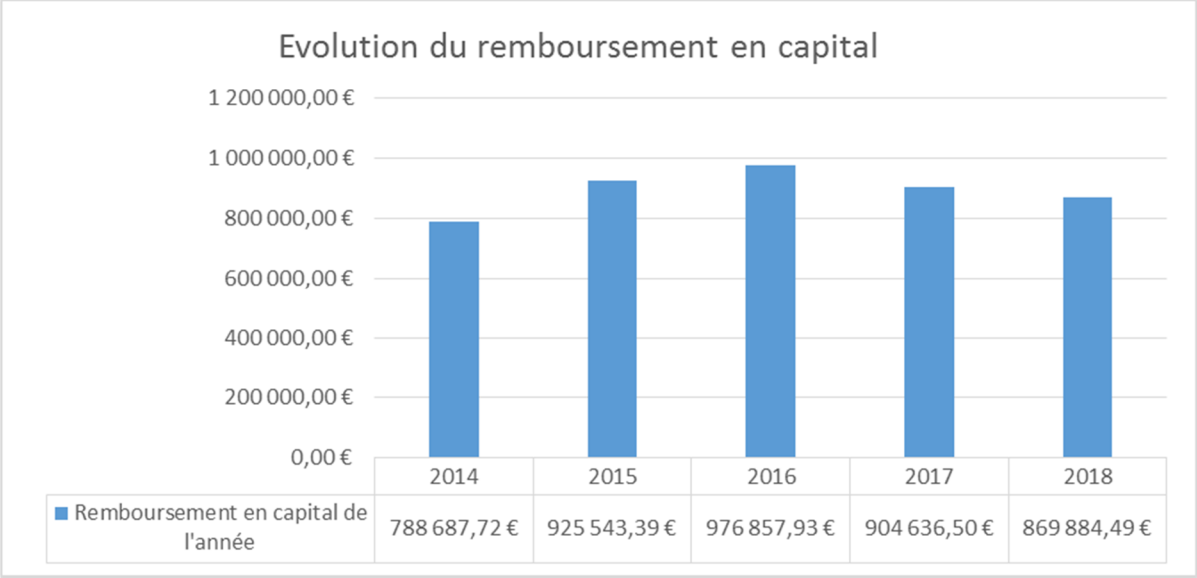

5 - Conclusion – résultat 2018 et son affectation

Résultat 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	7 867 684,55 €	
Recettes	9 278 387,75 €	
Résultat de l'exercice 2018	1 410 703,20 €	(excédent)
Résultat reporté des exercices antérieurs	1 208 275,23 €	(excédent)
Résultat à affecter (1)	**2 618 978,43 €**	**(excédent)**
Restes à réaliser		
· Dépenses	0,00 €	
· Recettes	0,00 €	
Résultat global section de Fonctionnement	**2 618 978,43 €**	**(excédent)**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	2 223 136,46 €	
Recettes	2 452 898,42 €	
Résultat de l'exercice 2018	229 761,96 €	(excédent)
Résultat reporté des exercices antérieurs	939 872,57 €	(excédent)
Résultat à affecter (2)	**1 169 634,53 €**	**(excédent)**
Restes à réaliser		
· Dépenses	2 098 711,81 €	
· Recettes	394 003,10 €	
Restes à réaliser cumulés (3)	**-1 704 708,71 €**	**(déficit)**
Résultat global section d'Investissement (2)+(3)	**-535 074,18 €**	**(déficit)**

SYNTHESE DES 2 SECTIONS

Résultat de clôture hors restes à réaliser (1) + (2)	3 788 612,96 €	(excédent)
Résultat net de clôture (avec restes à réaliser) (1) + (2) + (3)	2 083 904,25 €	(excédent)

Affectation du résultat au BP 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
Résultat de fonctionnement		
A. Résultat de l'exercice*		1 410 703,20 €
B. Résultats antérieurs reportés*	ligne 002 du Compte Administratif	1 208 275,23 €
C. Résultat à affecter	**= A. + B. (hors restes à réaliser)**	**2 618 978,43 €**
	Si C. est négatif, report du déficit en D 002	
Solde d'exécution de la section d'investissement		
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement*		
	D 001 (si déficit)	
	R 001 (si excédent)	**1 169 634,53 €**
E. Solde des restes à réaliser d'investissement*		
Besoin de financement		- 1 704 708,71 €
Excédent de financement		
F. Besoin de Financement	**F. = D. + E.**	- 535 074,18 €
AFFECTATION = C.	**C. = G. + H.**	2 618 978,43 €
1) G. Affectation en réserves	**R 1068 en investissement**	**1 500 000,00 €**
	G = au minimum couverture du besoin de financement F.	
2) H. Report en fonctionnement	**R 002**	**1 118 978,43 €**
3) OU Deficit reporté si C. négatif	**D 002**	- €

* précédé du signe + (si excédent) ou - (si déficit)

Des taux de réalisation quasi conformes aux prévisions

Un des critères pour juger du respect des prévisions budgétaires est « le taux de réalisation ».

En effet, ce critère permet de vérifier si les réalisations sont conformes aux crédits délibérés lors du budget.

Pour 2018, ces derniers sont ;

En fonctionnement, de 88 % pour les dépenses et de 101 % pour les recettes,
En investissement en tenant compte des restes à réaliser, de 85% pour les dépenses et de 97 % pour les recettes.

De bons soldes de gestion

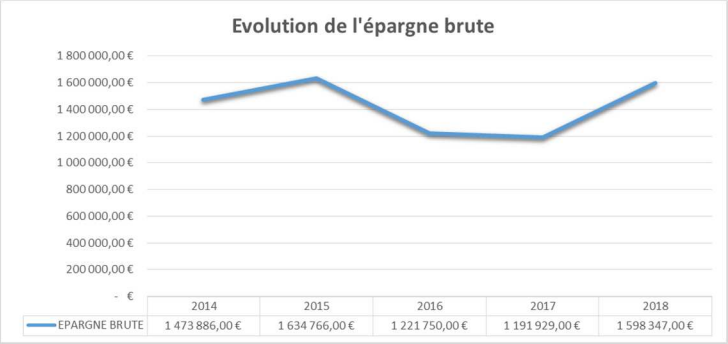

L'épargne brute est la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle reflète la capacité d'autofinancement des dépenses d'investissement. Après une baisse sur 2 exercices, l'épargne brute revient à un très bon niveau.

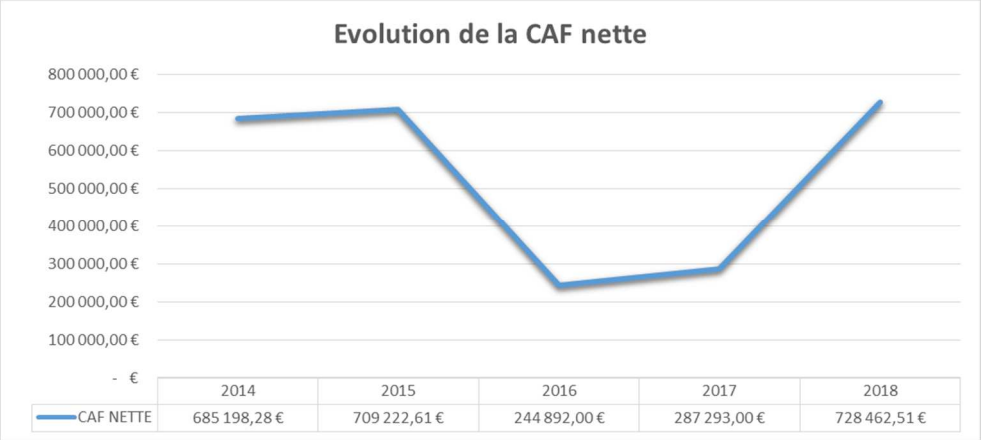

La CAF nette ou épargne nette est l'épargne brute calculée ci-dessus moins le remboursement en capital de l'année. De même, son très bon niveau en 2018 indique une bonne capacité pour la ville d'autofinancer ses projets d'investissement.

En conclusion, il est à retenir ;
En fonctionnement,

- Des efforts de gestion en matière de charges à caractère général,
- Des charges de personnel en baisse significative,
- Des charges d'intérêts qui diminuent progressivement,

En investissement,

- Des programmes d'investissement qui se maintiennent à hauteur des années précédentes,
- Une recherche continue des dotations et subventions externes,
- Une absence de recours à l'emprunt pour la 4ème année consécutive,
- Un autofinancement élevé.